

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 24 OCTOBRE 2022 À 19 H 30 AU BUREAU MUNICIPAL.**

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2022-10-24-01 Ouverture de la séance

2022-10-24-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Plan de localisation avec levé topographique pour le lot 5 596 261 (secteur bâtiment actuel, stationnement et chemin d'accès au 3^e rang)
Octroi du mandat
4. Services d'ingénierie requis (plans, devis et surveillance des travaux) dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air
Octroi du mandat
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**2022-10-24-03 Plan de localisation avec levé topographique pour le lot 5 596 261
(secteur bâtiment actuel, stationnement et chemin d'accès au
3^e rang)
Octroi du mandat**

ATTENDU QUE la firme Pierre Bourdages Architecte (PBA) a été mandatée pour l'élaboration des plans et devis pour la construction ainsi que la surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau bâtiment au centre Plein Air;

ATTENDU QUE pour les fins du projet, les architectes et les ingénieurs auront besoin d'un plan de localisation produit par un arpenteur-géomètre, incluant un relevé topographique du site (secteur bâtiment actuel, stationnement et chemin d'accès au 3^e rang);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de mandater la firme Axio arpenteurs-géomètres Inc. pour la réalisation du plan de localisation avec levé topographique pour le lot 5 596 261 (secteur bâtiment actuel, stationnement et chemin d'accès au 3^e rang). Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 7 octobre 2022, au montant de 2 675 \$, taxes en sus.

**2022-10-24-04 Services d'ingénierie requis (plans, devis et surveillance des travaux) dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air
Octroi du mandat**

ATTENDU QUE la programmation de travaux version n°2 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) a été acceptée le 1^{er} juin 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et que celle-ci comprend le remplacement du bâtiment actuel du centre Plein Air;

ATTENDU QUE la firme Pierre Bourdages Architecte (PBA) a été mandatée pour l'élaboration des plans et devis pour la construction ainsi que la surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau bâtiment au centre Plein Air;

ATTENDU QUE des services en ingénierie sont requis dans le cadre du projet;

ATTENDU l'offre de services professionnels reçue de ARPO Groupe-conseil Inc. pour les services en ingénierie requis (plans, devis et surveillance des travaux) dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de mandater la firme ARPO Groupe-conseil Inc. pour les services en ingénierie requis (plans, devis et surveillance des travaux) dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 14 octobre 2022, au montant de 42 155 \$, taxes en sus, ce mandat étant divisé en deux volets, soit la réalisation des plans et devis, incluant l'estimation des coûts, au montant de 28 000 \$, et la surveillance des travaux (bureau et chantier), au montant de 14 155 \$.

2022-10-24-05 Période de questions

Aucune question.

2022-10-24-06 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Danny Roy propose la levée de la séance, il est 19 h 10.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale